

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA
SECURITE SOCIALE ET DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

DECRET N° 07/708 /MTSSJ/DGFP/DGPCE. SAVP7

portant promotion au titre de 1^{ère} année 1986
de certains Fonctionnaires des Cadres de la
Catégorie A, hiérarchie I des SAF (Impôts),

LE PREMIER MINISTRE,

(/ISAS :

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la Loi n° 076/84 du 7 Décembre 1984, portant ratifica-
tion de l'Ordonnance n° 019/84 du 23 AOUT 1984, portant modification
de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
Vu la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962, portant Statut Général
des Fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;
Vu l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement
sur la solde des Fonctionnaires ;

Vu le Décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962, fixant le régime
des rémunérations des Fonctionnaires ;

Vu le Décret n° 62/197 du 5 Juillet 1962, fixant les Caté-
gories et hiérarchies des Cadres créés par la Loi 15/62 du 3 Février
1962, portant Statut Général des Fonctionnaires de la République Popu-
laire du Congo ;

Vu le décret n° 62/198/FP du 5 Juillet 1962, relatif à la
nomination et à la révocation des Fonctionnaires ;

Vu le décret n° 62/426/FP/PC du 29 Décembre 1962, fixant
le Statut des Cadres de la Catégorie A des SAF.

Vu le décret n° 65/170/FP/BE du 25 Juin 1965, réglémentant
l'avancement des Fonctionnaires ;

Vu le décret n° 71/247 du 26 Juillet 1971, modifiant le
Tableau hiérarchique des Cadres de la Catégorie A des Services Admi-
nistratifs et Financiers en ce qui concerne les Contributions Directes,
l'Enregistrement et le Trésor, abrogeant et remplaçant les dispositions
des articles 7, 9, 10, 13, 15, 16, 21 et 22 du décret n° 62/426/FP/PC
du 29 Décembre 1962 ;

Vu le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196 du 5 Juillet 1962,
fixant les échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;

Vu le décret n° 84/856 du 8 Août 1984, portant nomination
du Premier Ministre ;

Vu le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985, déterminant le
circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements
et révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;

Vu le décret n° 86/1172 du 10 Décembre 1986, portant no-
mination des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 87/481 du 20.8.1987 portant or-
ganisation des intérimaires des Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 87/482 du 20.8.1987 sur la prise
d'effet des avancements et relassements ;

Vu le décret n° 87/701 /MTSSJ/DGFP/DGPCE.SAV. du
30/12/87 portant inscription au Tableau d'avancement au titre de
l'année 1986 de certains Fonctionnaires des Cadres de la Catégorie A,
hiérarchie I des SAF (Impôts), -

Vu le Rectificatif n° 87/420/PR/SG du 14/08/87
au Décret n° 86/877 du 18 Juillet 1986, sur la prise d'effet
Financier des Avancements, et Révisions des Situations Admi-
nistratives. -

DECRETE :

.../...

M. Kouy

~~Les fonctionnaires des échelons ci-après au titre de l'année 1986, des fonctionnaires des cadres de la Catégorie A, Hiérarchie des IAF (Impôts) dont les noms suivent ACC Néant.~~

- INSPECTEURS DES IMPOTS

AU 2ème ECHELON : INDICE 890

MAPENGO-GANONGO

Joseph-Valéry) p/c du 28/8/86 Brazzaville

AU 3ème ECHELON : INDICE : 1010

- KAYA née KOMBO p/c du 29/8/86 Pointe-Noire

MATONDO (Jeannette)

MAVOUNGO (Godefroy) p/c du 9/01/86 Loubomo

NGOUBILLI Charles David p/c du 4/10/85 Brazzaville

AU 4ème ECHELON : INDICE : 1110

NGOUZI Eugène p/c du 17/7/86 Pointe-Noire

DONGALA (Jacqueline) p/c du 25/5/86 ... Brazzaville

- MPASSI Jean-Baptiste p/c du 15/11/86 Brazzaville

- MPIAKA (Philippe) p/c du 18/1/86 Loubomo

- NGAILOLO Barthélémy p/c du 13/7/86 .. Guinée (UDEAC)

- NGONDO (Albert) p/c du 17/1/86 Brazzaville

AU 5ème ECHELON : INDICE : 1190

- MAVOUNGO TATI (Yadé) p/c du 9/8/86 ... Brazzaville

2° - INSPECTEURS PRINCIPAUX DES IMPOTS

AU 2ème ECHELON : INDICE : 1680

- GOKOU-GAKONO (Abel) p/c du 11/6/86 ... Bangui (UDEAC)

AU 3ème ECHELON : INDICE : 1820

- GAKOSSO (Edouard) p/c du 01/2/86 Brazzaville

TCHINTCHI Jean-Marc p/c du 15/1/86 ... Pointe-Noire

AU 4ème ECHELON : INDICE : 1950

- ZANDOU (Jacques) p/c du 1/4/86 Brazzaville

M. Kouy

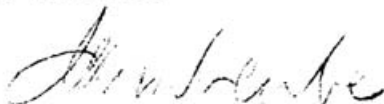
...../.....

ARTICLE 2.- Conformément aux dispositions du Décret n° 86/877 du 18 Juillet 1986, modifié par le Rectificatif n° 87/420/PR/SGG du 14 Août 1987 susvisés, cet avancement ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

ARTICLE 3.- Le présent Décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

BRAZZAVILLE, le 30 JUILLET 1987

PAR LE PREMIER Ministre,
Le Garde des Sceaux, Ministre
du Travail, de la Sécurité Sociale
et de la Justice.



Commandant Dieudonné KIMBEMBE



Ange Edouard POUNGUI

AMPLIATIONS :

JORPC.....	3
DGFP/DGPE.....	3
SGG/BC.....	3
DGB/SOLDE.....	3
MPF.....	2
DAE.....	2
DGI.....	3
DAG/SP (impôts)..	2
INTERESSES.....	30
DOSSIERS.....	30
ARCHIVES.....	4
CHRONO.....	1
SAV/DGFP.....	2

